

TERMES DE REFERENCE POUR LA MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LE CONSEIL EN AGROECOLOGIE AU BURKINA FASO



Avec la participation de :



MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DES RESSOURCES ANIMALES
ET HALIEUTIQUES



31 AOUT 2023

RESEAUX DES SERVICES DE CONSEIL AGRICOLE D'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Tél: 25 40 56 86 / 05 89 57 57 E-mail: rescar.aoc@gmail.com Site web: www.rescar.org 01 BP 6630 Ouagadougou 01 Burkina-Faso

1. Contexte de mise en place du groupe de travail

Le Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre (RESCAR-AOC) est une organisation sous régionale intervenant sur le conseil agricole et rural en Afrique de l'Ouest et du Centre. Il a son siège à Ouagadougou au Burkina Faso, où il dispose d'un secrétariat exécutif. La vision du RESCAR-AOC est que « le conseil agricole et rural est en adéquation avec la demande et contribue efficacement au développement durable en Afrique de l'Ouest et du Centre ». Sa principale mission est d'offrir un espace d'échange, d'apprentissage, de partage et de développement des capacités entre les acteurs du conseil agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre afin d'améliorer leurs performances et impacts. En lien avec sa mission, le RESCAR-AOC ambitionne la tenue régulière d'un cadre d'échange sur diverses thématiques du conseil agricole et rural en général et sur l'agroécologie et les questions transversales en lien avec le genre et les jeunes en particulier.

En effet, l'**agroécologie (AE)** est de plus en plus envisagée comme alternative par les gouvernements et leurs partenaires au modèle d'intensification agricole de la révolution verte basé sur une forte utilisation d'intrants chimiques, et qui a montré ses limites pour relever les défis du développement agricole durable. L'AE vise une meilleure valorisation des processus écologiques et donc nécessite la mise en œuvre de systèmes agricoles diversifiés (agroforesterie, agriculture-élevage, etc.). Ce processus correspond à l'intensification écologique des systèmes de production et de l'agriculture connectée aux marchés et aux consommateurs. Le terme de **transition** renvoie aux processus nécessaires pour favoriser l'adoption de pratiques agroécologiques et la réduction de l'utilisation des intrants de synthèse. Plusieurs initiatives sont en cours au niveau national, sous régional et international pour la promotion de l'AE et sa mise à l'échelle. A cet effet, nous pouvons souligner la mise en place d'un cadre de concertation national sur l'AE au Burkina Faso avec l'élaboration d'une stratégie nationale pour la promotion de l'AE. Aussi, nous pouvons souligner la mise en place et le fonctionnement de l'Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO). Par ailleurs, nous pouvons citer les initiatives de la CEDEAO sur la promotion de l'AE à travers son Programme Agroécologique (PAE).

Cependant, malgré les initiatives existantes pour accompagner les transitions agroécologiques, les études exploratoires conduites par le projet ACOTAF¹ en 2021 ont mis en évidence que la sensibilité du conseil agricole à l'agroécologie est globalement très

¹ Le projet « Renforcer le conseil agricole pour accompagner la transition agroécologique de l'agriculture familiale en Afrique Subsaharienne » (ACOTAF) est mis en œuvre en Afrique de l'Ouest avec pour objectif de contribuer à l'opérationnalisation de l'agroécologie comme modèle alternatif pour la réalisation du développement agricole durable. ACOTAF est financé par la France à travers son Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE). Il est mis en œuvre par le consortium comprenant le CIRAD, IRAM, Inter-Réseaux Développement-Rural (IR) et, le RESCAR-AOC.



insuffisante. Certains des principes opérationnels de l'AE, notamment ceux relatifs aux dimensions techniques (exp. recyclage, diversification, réduction des intrants etc.) sont relativement connus et pris en compte par les conseillers agricoles. D'autres principes de l'AE, notamment ceux qui renvoient aux aspects culturels, sociaux ou économiques sont encore très peu sinon mal connus et pratiquement pas pris en compte par les services de conseil agricole. Il s'agit par exemple des principes qui traitent de l'équité, de la co-crédation des connaissances, de la connectivité ou encore des valeurs sociales.

Les services de conseil agricole ont donc un rôle déterminant à jouer dans l'initialisation, la conduite, la pérennisation ou la consolidation des transitions agroécologiques. Ils assurent dans les systèmes d'innovation agricole les fonctions spécifiques de courtage de connaissances, d'intermédiation, de renforcement des capacités, de gestion de l'information et des connaissances et de facilitation des processus d'innovation et de coordination, entre autres. Ainsi, des actions de collecte de données et/ou de capitalisation d'expériences sur certains volets de la prise en compte de l'AE à travers des stages sont prévues dans le cadre de la suite des actions du projet ACOTAF. Pour mettre en débat et/ou capitaliser de manière participative les résultats issus de ces travaux de recherche, un cadre d'échange approprié demeure nécessaire. Les présents termes de référence sont élaborés pour faciliter la mise en place et le fonctionnement de ce cadre de concertation, appelé « Groupe de travail sur le conseil en agroécologie au Burkina Faso ».

Le groupe de travail contribuera à partager les expériences, mais aussi à réfléchir ensemble et à identifier des pistes de solutions intéressantes pour combler des déficits de connaissances et lever certaines contraintes à l'émergence du conseil en agroécologie. La mise en œuvre des orientations issues des échanges entre les membres du groupe de travail contribuera à la mise à l'échelle de l'AE au Burkina Faso et dans la sous-région.

2. Objectifs et résultats attendus du groupe de travail

2.1. Objectifs du groupe de travail

L'objectif principal du groupe de travail est de contribuer au développement du conseil en agroécologie à travers la co-production des connaissances et des apprentissages qui permettent de combler des déficits de connaissances et d'identifier des pistes de solutions aux défis du conseil en agroécologie.

De façon spécifique, il s'agit de :

- identifier régulièrement les sujets d'intérêt sur le conseil en agroécologie ;
- Produire et/ou capitaliser les connaissances et expériences sur les sujets identifiés ;
- discuter les connaissances produites et/ou capitalisées pour une meilleure valorisation ;
- rédiger une note de synthèse de chaque session du groupe de travail sur les points de discussion et les recommandations sur les sujets d'échange ;



- partager chaque note de synthèse avec les acteurs du conseil agricole et rural pour améliorer les pratiques en agroécologie sur le terrain, principalement avec le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- réaliser un suivi évaluation de la prise en compte des suggestions de notes sur le terrain
- réaliser un plaidoyer pour la prise en compte des notes de synthèse par le Ministère pour améliorer les approches de conseil agricole au Burkina Faso ;
- partager les dynamiques sur le conseil en agroécologie au Burkina Faso avec les acteurs régionaux ;
- servir de groupe contact pour la réalisation ou l'accompagnement de la conduite d'étude sur l'AE au Burkina Faso ;
- être un cadre de contact avec des dynamiques similaires dans la sous-région.

2.2. Résultats attendus du groupe de travail

Il est attendu du groupe de travail les résultats suivants :

- les sujets d'intérêt sur le conseil en agroécologie sont identifiés régulièrement ;
- des connaissances sont produites et capitalisées sur les sujets identifiés ;
- des échanges sont faits sur les connaissances produites pour une meilleure valorisation ;
- une note de synthèse de chaque session du groupe de travail sur les points de discussion et les recommandations sur les sujets d'échange est rédigée ;
- chaque note de synthèse des sessions du groupe de travail est partagée avec les acteurs du conseil agricole et rural, dont principalement le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, pour améliorer les pratiques en agroécologie sur le terrain ;
- le suivi évaluation de la prise en compte des suggestions de notes sur le terrain est fait et des actions sont initiées pour lever les éventuels défis rencontrés ;
- un plaidoyer pour la prise en compte des notes de synthèse par le Ministère pour améliorer les approches de conseil agricole au Burkina Faso est réalisé ;
- les dynamiques sur le conseil en agroécologie au Burkina Faso sont partagées avec les acteurs régionaux ;
- le groupe de travail joue de rôle de contact avec d'autres groupes similaires dans la sous-région ;
- le groupe de travail joue le rôle de contact pour la réalisation et/ou la conduite d'études sur l'AE au Burkina Faso.

3. Composition et le fonctionnement du groupe de travail

3.1. Composition du groupe de travail

Le groupe de travail est constitué par des organisations qui fournissent des services de conseil agricole et rural. Il est composé de trois types de membres dont :

- les membres permanents qui sont les structures qui participent à toutes les rencontres du groupe de travail ;



- les membres ordinaires qui sont les structures qui sont invitées en fonction de leurs expériences ou intérêt sur le sujet à aborder à la rencontre du groupe de travail ;
- les personnes ressources qui sont des personnes physiques qui sont invitées à chaque session du groupe de travail en fonction de leurs expériences sur le sujet à aborder à la rencontre du groupe de travail.

La coordination des activités du groupe de travail est assurée par le Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre (RESCAR-AOC).

3.2. Fonctionnement du groupe de travail

3.2.1. Convocation et animation des rencontres

La convocation des rencontres du groupe de travail est faite par email par le secrétariat exécutif du RESCAR-AOC au moins deux (02) semaines avant la date de la tenue de la rencontre. L'invitation précisera le lieu, la période et l'ordre du jour de la rencontre.

Un groupe WhatsApp pourrait être mis en place pour faciliter le partage de certaines informations entre les membres du groupe de travail. Les convocations pour les rencontres seront aussi partagées sur ce groupe en plus du partage par mail.

3.2.2. Périodicité des rencontres

Les rencontres du groupe de travail se tiennent en ligne une fois par mois. La tenue de rencontres en présentiel sera discutée et validée lors des rencontres en ligne et des TDR seront élaborées spécifiquement pour chaque rencontre du groupe de travail en présentiel. Ces TDR préciseront, la date, le lieu, la durée, l'ordre du jour et les conditions de participation à chaque rencontre en présentiel.



4. Annexe : membres permanents du groupe de travail

Structures	Nombre de représentants
Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre (RESCAR-AOC)	2
Inter-Réseaux Développement Rural (IR)	1
Confédération Paysanne du Faso (CPF)	1
Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAHA /DVRD)	1
Alliance pour l'Agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO)	1
Autre Terre	1
Terre et Humanisme	1
Alliance pour la révolution verte en Afrique (AGRA)	1
TRIAS	1
FERT	1
CORADE	1
IDR/Vulgarisation agricole	1
Agrinovia	1
Inades Formation	1
CNABIO	1
DIOBASS	1
ARFA	1
APIL	1
CERFAD	1
RBIA	1
FAO	1
FONSCAR	1
CIRAD	1
Coopération Suisse au Burkina Faso	1
Coopération Belge au Burkina Faso	1
Total	26





RESEAU DES SERVICES DE CONSEIL AGRICOLE ET RURAL D'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Tél: 25 40 56 86 / 05 89 57 57 E-mail: rescar.aoc@gmail.com Site web: www.rescar.org 01 BP 6630
Ouagadougou 01 Burkina-Faso